

# Projet de loi C-277, Loi visant l'élaboration d'un cadre sur les soins palliatifs au Canada



**Dr J. David Henderson**

**Président**

**Société canadienne des médecins de soins palliatifs**

**7 mars 2017**

# Projet de loi C-277, Loi visant l'élaboration d'un cadre sur les soins palliatifs au Canada



- ▶ La Société canadienne des médecins de soins palliatifs recommande l'**ACCEPTATION** du projet de loi C-277

# Projet de loi C-277, Loi visant l'élaboration d'un cadre sur les soins palliatifs au Canada

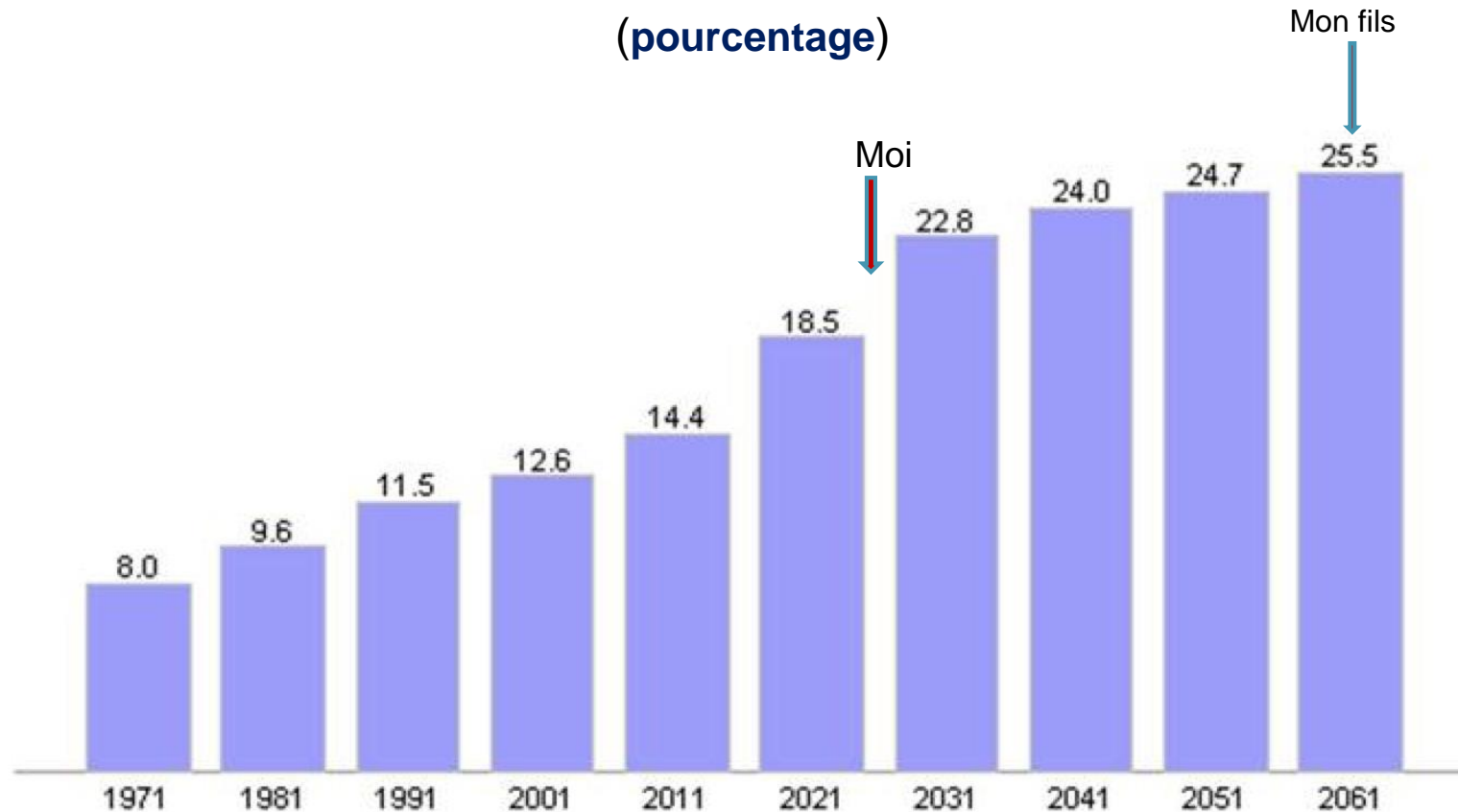


# Projet de loi C-277, Loi visant l'élaboration d'un cadre sur les soins palliatifs au Canada



## Population âgée de 65 ans et plus, Canada, données historiques (1971-2011) et projetées (2012-2061)

(pourcentage)



# Projet de loi C-277, Loi visant l'élaboration d'un cadre sur les soins palliatifs au Canada



- ▶ Insuffisances actuelles - professionnels
  - ▶ Ressources humaines
  - ▶ Fournisseurs qualifiés
  - ▶ Fournisseurs vieillissants
- ▶ Insuffisances actuelles - public
  - ▶ Accès
  - ▶ Complexité accrue
  - ▶ Augmentation du nombre de personnes ayant besoin de soins
  - ▶ Baisse du nombre de fournisseurs de soins

# Manque d'information

- ▶ Indicateurs nationaux
- ▶ Normes nationales
- ▶ Rapports nationaux
- ▶ Encadrement national

# Projet de loi C-277, Loi visant l'élaboration d'un cadre sur les soins palliatifs au Canada

- ▶ L'aide médicale à mourir n'est pas un choix quand il n'y a pas d'autre choix!



# Projet de loi C-277, Loi visant l'élaboration d'un cadre sur les soins palliatifs au Canada

Le projet de loi C-277 mettrait en œuvre les recommandations 18 et 19 du Rapport du Comité mixte spécial sur l'aide médicale à mourir.

La recommandation 19 demande que Santé Canada « rétablisse le Secrétariat des soins palliatifs et des soins de fin de vie; et que ce ministère travaille avec les provinces, les territoires et la société civile pour développer un modèle souple et intégré de soins palliatifs, en mettant en œuvre une stratégie pancanadienne en matière de soins palliatifs et de soins en fin de vie assortie d'un financement réservé, et en organisant une campagne de sensibilisation du public sur la question. »

La recommandation 18 appelle à « s'assurer que des services de soins de fin de vie adaptés à la culture et aux croyances spirituelles soient offerts aux patients autochtones, ce qui comprend les soins palliatifs. »



# Projet de loi C-277, Loi visant l'élaboration d'un cadre sur les soins palliatifs au Canada

- ▶ Le projet de loi C-277 garantirait que les soins palliatifs offerts par le gouvernement fédéral répondent aux mêmes normes nationales que les soins offerts par les provinces et les territoires. Les groupes sous juridiction fédérale sont les peuples des Premières Nations vivant dans une réserve, les Inuits, les membres actifs des Forces canadiennes, les anciens combattants admissibles, les détenus dans les pénitenciers fédéraux et certains groupes de demandeurs d'asile.



# Projet de loi C-277, Loi visant l'élaboration d'un cadre sur les soins palliatifs au Canada

- ▶ La Loi canadienne sur la santé stipule que tous les Canadiens ont un accès universel et intégral aux soins. L'approbation du projet de loi C-277 permettrait au Canada de se donner des normes pour que tout le monde (**y compris les enfants**) ait accès à des soins palliatifs de qualité, quel que soit son âge, son lieu de résidence et son diagnostic.

# Mesures pour faire en sorte que tous les Canadiens aient accès à des soins palliatifs de haute qualité

- ▶ <http://www.cspcp.ca/wp-content/uploads/2016/10/Summary-How-to-improve-palliative-care-in-Canada-FR.pdf>
- ▶ Mettre en œuvre une approche palliative des soins, comme l'expose le cadre national *Aller de l'avant*. Cette approche propose un modèle de prestation des services de grande qualité et rentable qui aidera les Canadiens atteints d'une maladie potentiellement mortelle à vivre le plus pleinement possible.

# La rentabilité des soins palliatifs

*Un service essentiel et bénéfique pour l'économie, la santé et la société :*

- ▶ <http://www.cspcp.ca/wp-content/uploads/2017/02/Economics-of-Palliative-Care-Final-FR.pdf>
- ▶ Le rapport montre qu'un investissement stratégique en soins palliatifs permettrait :
  - ▶ de réduire le coût de la prestation des soins (30 %);
  - ▶ de libérer une partie des ressources déjà limitées qui sont consacrées aux soins de courte durée (comme des lits dans les unités de soins intensifs) au profit des patients qui en ont vraiment besoin;
  - ▶ d'améliorer la qualité de vie et la qualité des soins au profit des patients gravement malades et de leur famille.

# La rentabilité des soins palliatifs

## *Un service essentiel et bénéfique pour l'économie, la santé et la société :*

- ▶ Les coûts des soins de santé grimpent, faute d'adaptation du système de santé à l'évolution démographique du Canada et aux progrès réalisés dans la gestion des maladies chroniques, dont le cancer. Les changements se font attendre depuis beaucoup trop longtemps. Persister à ne pas investir dans les soins palliatifs serait passer à côté d'une occasion de faire des gains d'efficacité, d'améliorer la situation et de réaffecter des fonds à d'autres priorités. Le statu quo ne répond pas aux besoins des Canadiens, pas plus qu'il n'est viable financièrement.



# Projet de loi C-277, Loi visant l'élaboration d'un cadre sur les soins palliatifs au Canada.

- ▶ Recommandations de la Société canadienne des médecins de soins palliatifs :
- ▶ Mettre en place un secrétariat doté d'un financement adéquat et créer un petit groupe de travail efficace de haut niveau, formé de représentants des principaux organismes nationaux, pour commencer à travailler sur la mise en œuvre. Les efforts doivent porter sur le contrôle des coûts administratifs de sorte que l'argent aille à la prestation des services.
- ▶ Faire intervenir d'autres acteurs lorsqu'il le faut pour réaliser des gains d'efficacité, obtenir de nouvelles informations et mobiliser des stratégies.

# Projet de loi C-277, Loi visant l'élaboration d'un cadre sur les soins palliatifs au Canada



- ▶ Ce qu'il faut faire.
  - ▶ Commencer avec ce qu'on sait!
  - ▶ Recueillir des données nationales standardisées
    - ▶ Mettre en place des normes et des indicateurs nationaux en matière de soins palliatifs et en assurer le suivi et l'application. Rendre l'agrément des services de santé (hôpitaux, maisons de soins de soins de longue durée, services de soins à domicile, etc.) conditionnel à la prestation de soins palliatifs conformes aux normes nationales acceptées.
  - ▶ Uniformiser les compétences de base des professionnels de la santé et insister sur leur intégration dans la formation.

# Projet de loi C-277, Loi visant l'élaboration d'un cadre sur les soins palliatifs au Canada

- ▶ Et surtout...
  - ▶ Donner un gouvernail à ce bateau.





# Discussion

Dr David Henderson

Société canadienne des médecins de soins palliatifs

[www.cspcp.ca](http://www.cspcp.ca)

@CSPCP\_SCMSP

[drjdavidhenderson@gmail.com](mailto:drjdavidhenderson@gmail.com)